

LA NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU CANTON DE BERNE



Prise de position et volonté de compromis du PS du canton de Berne

Le Parti socialiste du canton de Berne ne veut pas de nouvelles centrales nucléaires et exige la mise hors service de la centrale de Mühleberg. Le PS se déclare prêt à collaborer avec les autres partis en vue de définir un avenir énergétique sûr. Points essentiels : diminution de la consommation et encouragement des énergies alternatives, dans le sens préconisé par l'initiative Cleantech du Parti socialiste suisse.

Ce que le parti socialiste attend de la part des anciens partisans de l'énergie nucléaire...	Ce que le parti socialiste propose à titre de compromis...
<p>1. L'arrêté du Grand Conseil concernant la Loi sur l'énergie doit dorénavant être soutenu sans réserves (votation du 15 mai 2011). Ce faisant les partis s'engagent ensemble pour concrétiser leur volonté d'améliorer substantiellement l'efficacité énergétique des bâtiments tant privés que publics. Ils donnent leur appui à la taxe d' « encouragement » prélevée à cette fin sur la consommation d'électricité.</p> <p>Une nouvelle adaptation de la Loi sur l'énergie – sur le modèle proposé initialement par le gouvernement, c'à-d. comprenant une taxe incitative – doit être entreprise rapidement.</p>	<p>1. S'agissant d'équipements destinés à la production d'énergie, le parti socialiste accorde son soutien à de judicieuses simplifications de la législation sur les constructions (procédure de permis). Dans ce cadre, la protection du climat n'aura pas moins d'importance que la protection des monuments. Dans les zones constructibles, la procédure de permis (référence énergie) n'est d'ailleurs plus d'actualité, sauf si l'objet est sous protection. Par conséquent, les simplifications envisagées s'appliqueront surtout dans les zones agricoles.</p>
<p>2. Dès qu'ils seront réalisés, les aménagements hydro-électriques prévus dans les Alpes bernoises fourniront le supplément d'énergie indispensable aux heures de pointe. L'énergie nécessaire au turbinage doit être prélevée sur la surproduction de courant « vert » qui ne manquera pas de survenir à certaines heures.</p>	<p>2. Le parti socialiste soutient l'extension des installations des Forces motrices du Grimsel (KWO) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Etapes 1 et 2 : modernisation des centrales Handeck 2 et Innertkirchen 1• Etape 3 : nouvelle station de turbinage Grimsel 3 (Räterichbodensee-Oberaar)• Réhaussement du barrage du Grimsel selon le projet en discussion, y.c. mesures de protection de la nature et du paysage.• Etude de faisabilité du projet Räterichbodensee-Brienzersee
<p>3. Le parti socialiste attend des partis bourgeois qu'ils approuvent concrètement une nouvelle politique énergétique cantonale abandonnant le nucléaire. En plus de ses axes classiques, cette politique s'inspirera des intentions suivantes :</p>	<p>3. Le parti socialiste soutient les modifications de procédure susceptibles d'accélérer l'octroi de permis, en particulier si des projets tirant parti des énergies renouvelables sont en jeu. Cet aspect concerne</p>

LA NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU CANTON DE BERNE

<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de la mobilité ; mesures visant à la réduction de carburant ; • Impulsion à l'assainissement des bâtiments anciens et adoption de standards élevés pour les constructions nouvelles (Minergie P, Minergie P Eco) en vue de réduire la consommation de combustible. • Mesures d'économie visant à l'impact zéro dans les domaines de l'électricité, de la mobilité et du confort des locaux. 	<p>spécialement le Gouvernement, du fait que la législation fédérale lui donne la possibilité de fixer certaines priorités.</p>
<p>4. L'entente réalisée au niveau des partis jette les bases d'une nouvelle orientation stratégique de la politique énergétique bernoise. Celle-ci comprend des mesures d'économie touchant la consommation de courant électrique, l'efficacité énergétique des appareils ainsi que l'encouragement systématique de la production à partir des ressources renouvelables (soleil, vent, biogaz et géothermie). A mentionner spécialement est l'idée d'une rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) "transitoire". En attendant que la garantie d'une reprise de courant « au prix coûtant » soit la règle, le canton assume la différence à l'égard du propriétaire.</p>	<p>4. Le parti socialiste est favorable aux révisions des actes législatifs qui faciliterait la production d'électricité à partir de bois indigène ; par exemple au sujet du stockage de copeaux de bois en forêt et dans les zones agricoles (la législation fédérale est spécialement en cause).</p>
<p>5. Dans les zones habitées et leur voisinage, il est renoncé dans la mesure du possible à la construction de lignes électriques aériennes à haute tension. La préférence doit être donnée à d'autres solutions (p. ex. câbles souterrains transporteurs de courant continu).</p>	<p>5. Le parti socialiste accepte l'extension du réseau électrique si le but est d'équilibrer la consommation et la production et de compenser les sollicitations irrégulières grâce à l'apport de courant d'appoint tiré d'énergies renouvelables.</p>
<p>6. La construction de petites centrales hydrauliques n'est justifiée que si la nature et le paysage ne sont que faiblement altérés, compte tenu de la production escomptée. Les principes régissant la loi sur l'utilisation des eaux et la « stratégie de l'eau » ne doivent pas être ignorés. L'accent doit être placé sur la modernisation et l'extension d'installations existantes, ainsi que sur des équipements complémentaires jumelés eau réseau d'eau potable, voire au traitement des eaux usées. Il est à noter qu'il existe de nouveaux modèles de turbines qui ne présentent presque plus de danger pour les poissons.</p>	<p>6. Le parti socialiste accepte l'adaptation des directives et planifications régionales relatives à la construction de parcs éoliens. L'objectif est de concentrer ces installations dans les lieux adéquats.</p>
<p>7. En s'accordant sur la politique à suivre, les partis peuvent éviter que de nouvelles centrales à gaz accroissent encore les émissions de CO2. Il importe qu'une compensation intervienne au niveau du trafic routier et des bâtiments.</p>	<p>7. Le parti socialiste accepte comme mesure transitoire la construction de petites centrales à gaz. Dans ce cas, en vertu des dispositions fédérales, l'émission de CO2 doit être compensée et la chaleur produite doit être valorisée, par exemple dans un réseau de chauffage à distance.</p>